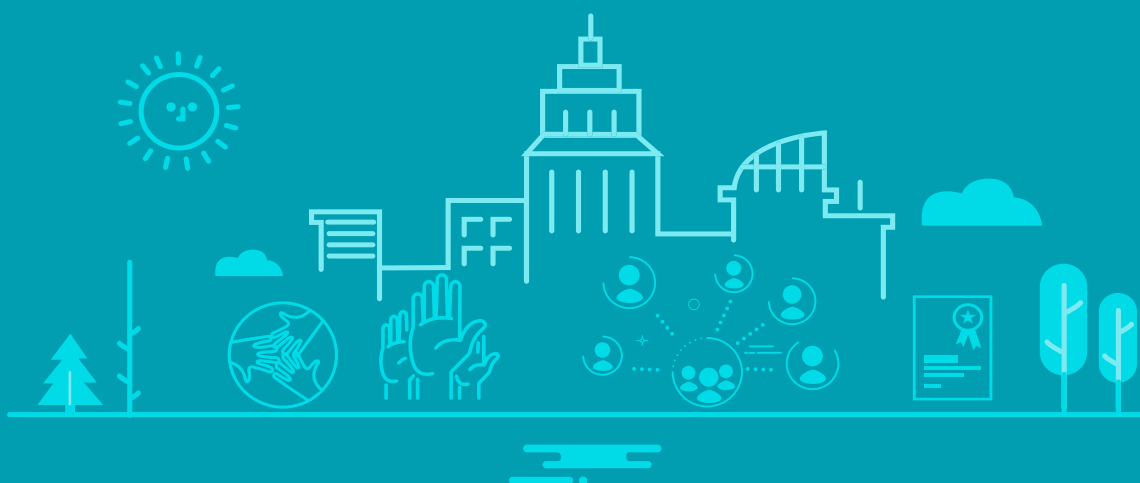
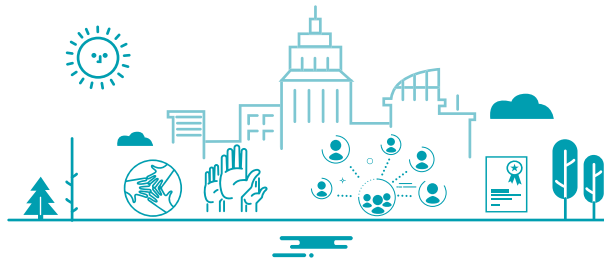


MODULE 4

PARTICIPATION CIVIQUE À LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES URBAINS





PARTICIPATION CIVIQUE AU DÉVELOPPEMENT URBAIN

Cible 11.3: *D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays*

Indicateur 11.3.2: *Pourcentage de villes dotées d'une structure de participation directe de la société civile à la gestion et à l'aménagement des villes, fonctionnant de façon régulière et démocratique*

SECTION 1:

INTRODUCTION



1.1 Contexte

La participation inclusive préconise une relation positive entre le gouvernement et les citoyens à travers une communication efficace et une gestion coopérative des conflits. Dans de nombreux cas, lorsque les décisions relatives à la planification des espaces urbains sont prises sans consultation, les résultats escomptés ne sont pas atteints et il y a un impact négatif sur la société, lequel peut engendrer des troubles sociaux. S'assurer que des opinions diverses sont prises en compte aide les décideurs à mieux comprendre les liens et la nature des problèmes auxquels la ville est confrontée.

L'urbanisme est le reflet de l'idéologie et des institutions nationales. La participation civique signifie qu'un consensus est établi, ce qui améliore grandement l'interaction entre les citoyens et le gouvernement et renforce la légitimité du processus d'aménagement et de planification. Un plan devient plus efficient si une large coalition soutient sa formulation et travaille en collaboration en vue de son exécution.

La participation citoyenne est la preuve du respect de l'opinion des participants, stimule leur enthousiasme pour l'engagement citoyen et la politique, et renforce leur influence dans l'aménagement urbain et la vie publique. Lorsque des revendications et des points de vue divergents sont pris en compte, il existe une possibilité beaucoup plus élevée que la confiance et l'adhésion du public accroissent l'efficacité des futurs résultats. Cela a des implications plus larges dans la mise en place d'une société civile active.

Le développement durable des quartiers nécessite un engagement actif des organisations de la société civile, ainsi qu'une participation élargie des populations. Par conséquent, les autorités municipales devraient s'efforcer à :

- a) Faciliter et protéger la participation et l'engagement civique des citoyens par le biais d'organisations communautaires de base (OCB), d'organisations non gouvernementales (ONG) locales, nationales ou internationales ;
- b) Promouvoir des programmes d'éducation et de formation aux droits civiques et aux droits de l'Homme afin de sensibiliser les citoyens sur leurs droits et sur l'évolution des rôles des femmes et des hommes en milieu urbain ;
- c) Éliminer les obstacles qui entravent la participation des groupes socialement marginalisés et promouvoir la non-discrimination et la participation pleine et égale des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables et défavorisés.

Les approches descendantes (du sommet à la base) ne donnent pas ou presque de chance à la population de s'impliquer dans la prise de décision en matière de développement et de répondre aux besoins de leurs villes ou quartiers, provoquant ainsi beaucoup d'inefficacité. Cet indicateur vise à mesurer les progrès et la volonté des gestionnaires et des planificateurs de la ville d'offrir des possibilités de participation citoyenne à différents niveaux de prise de décision.

Les autorités locales et les gouvernements, ainsi que la communauté internationale, reconnaissent depuis longtemps la valeur de la participation des citoyens au renforcement des processus de planification des espaces urbains. Cette approche centrée sur les populations est utilisée dans la planification et la mise en œuvre des projets communautaires et demeure l'une des méthodologies clés développées pour traiter les questions prioritaires de développement à l'échelle urbaine ou à des niveaux plus bas tels que le service civique.



Design Charrette in Johannesburg g © UN-Habitat



ÉTUDE DE CAS

Une enquête menée au Kenya pour évaluer la participation citoyenne à l'aménagement urbain a révélé que la plupart des Kenyans ne participent pas aux affaires de leur comté. Pour

ceux ayant participé, l'opinion générale était qu'ils n'étaient pas satisfaits de leur niveau de participation dans la prise des décisions dans leur comté.

Figure 1: Participation des Kenyans à la gestion des affaires de leur comté

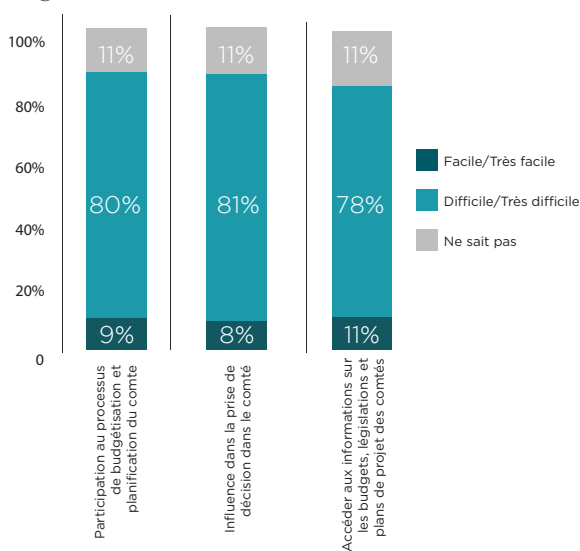
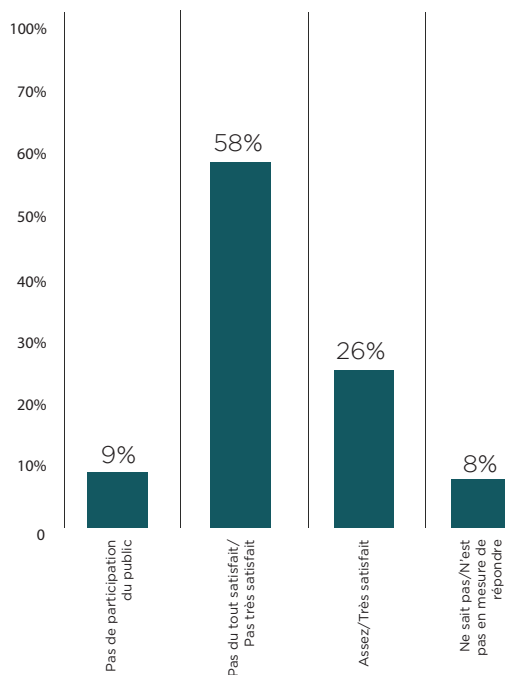


Figure 2: Insatisfaction liée à la participation aux activités du comté



La question suivante a été posée aux enquêtés:

En pensant à la participation du public telle que décrite dans la nouvelle constitution, diriez-vous qu'il est facile ou difficile de : participer à la planification et au processus d'adoption du budget du comté ? Influencer la prise de décision du comté ? Accéder aux informations sur les budgets, législations et plans de projet des comtés

La question suivante a été posée aux enquêtés:

Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de l'ampleur de la participation du public aux activités du gouvernement de votre comté ?

SECTION 2:

PROCESSUS DE SUIVI



En général, le suivi favorise une responsabilisation accrue, une meilleure évaluation des performances et une coordination renforcée entre les gouvernements centraux, régionaux et locaux. Il permet aux villes de recueillir des données et des informations exactes, actualisées et désagrégées, en adoptant une approche urbaine systémique, avec des implications politiques claires fondées sur des faits. De cette façon, les pays et les villes sont en mesure de prendre des décisions appropriées sur les meilleures actions à adopter, tout en documentant systématiquement leurs performances au niveau des résultats et de l'impact.

Le suivi des performances de la cible 11.3 de l'ODD 11 (indicateur 11.3.2) est de fournir des informations nécessaires et actualisées aux autorités et aux parties prenantes afin de prendre des décisions éclairées pour accélérer les progrès vers une urbanisation inclusive et durable avec une capacité de participation civique intégrée et un aménagement durable des établissements humains. Un suivi régulier sera fait avec des rapports produits tous les trois à cinq ans.

COLLECTE DES DONNÉES



Les fiches d'évaluation de différents évaluateurs, à savoir des universitaires, des experts en urbanisme, des maires et des représentants des autorités gouvernementales locales, seront utilisées comme sources de données.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS



ONU-Habitat sera chargé du renforcement des capacités des gouvernements nationaux et des instituts nationaux de statistiques pour le suivi et la revue de cet indicateur.

Les gouvernements nationaux et les instituts nationaux de statistiques ont la responsabilité principale de faire le suivi au niveau national avec le soutien de ONU-Habitat.

DIFFUSION DES DONNÉES



Un suivi et une production régulière des rapports auront lieu tous les 3 à 5 ans

2.1 Concepts et définitions

Structure: Toute plateforme formelle permettant la participation de la société civile. Cela peut inclure sans se limiter aux : législations et politiques locales ou nationales, réunions du conseil municipal, assemblées des conseillers, sites internet, élections, boîtes à idées, appels sur numéro vert, périodes de préavis pour les propositions de planification, sondages sur internet, processus de médiation, etc.

Société civile: Organisations non gouvernementales, groupes communautaires, organisations communautaires, groupes représentatifs régionaux, syndicats, instituts de recherche, groupes de réflexion, organismes professionnels, groupes sportifs et culturels à but non lucratif et tout autre groupe représentant les intérêts et volonté de leurs membres et de la communauté au sens large.



Participation directe : Les structures permettent et encouragent la société civile à accéder et à s'impliquer activement dans la prise de décision à chaque étape du processus de planification et de gestion urbaine. La participation doit être faite au niveau des principaux décideurs ou du personnel, et non avec des tiers ou d'autres parties prenantes.

Participation régulière : Les structures permettent et encouragent la participation de la société civile à toutes les étapes du processus d'aménagement urbain au moins tous les six à neuf mois.

Groupes marginalisés : Groupes de personnes qui n'ont pas traditionnellement accès aux processus de gouvernance. Ceux-ci incluent, mais ne sont pas limités aux : femmes, jeunes hommes et femmes, enfants, communautés à faible revenu, minorités ethniques, minorités religieuses, personnes handicapées, personnes âgées, les minorités sexuelles et les migrants.

Gouvernance urbaine : Les fonctionnaires, y compris les élus et travailleurs du secteur public / privé, qui sont responsables de la gestion de la ville, dans tous les secteurs, tels que les routes, l'eau, l'assainissement, l'énergie, l'espace public, la gestion foncière, l'urbanisme, etc..

Prise de décision concernant le budget urbain: Le processus par lequel les fonds sont alloués à divers secteurs de la gouvernance urbaine, y compris l'aménagement, les routes, l'eau, l'assainissement, l'énergie, l'espace public, le titre foncier, les loisirs, etc.

Aménagement des espaces urbains y compris conception et contrats : Les processus technique et politique qui concernent le développement et l'utilisation des terres, l'utilisation de l'environnement naturel, etc. La gouvernance inclut la conception globale et spécifique de l'espace public, ainsi que les définitions de zonage et d'utilisation des sols. Les accords renvoient à des contrats / arrangements spécifiques conclus avec divers résidents concernant leurs terres, par exemple groupes autochtones, réserves naturelles protégées, etc.

SECTION 3:

COMMENT CALCULE-T-ON CET INDICATEUR?



Sources des données

Pour mesurer la planification participative, une approche basée sur une grille d'évaluation représentant le niveau de participation du public dans le processus de planification et de gestion urbaines est administrée à des experts du gouvernement, du secteur privé et du monde universitaire.

Compilation à l'Institut national de statistique (INS): l'INS réalisera la compilation et l'analyse des données collectées.

Renforcement des capacités: ONU-Habitat participera à la formation des instituts nationaux de statistique sur la collecte de données et les méthodes d'analyse.



Méthode de calcul

Un questionnaire élaboré sur la base de l'échelle de Likert à quatre points (En total désaccord, En désaccord, En accord et Tout à fait d'accord) sera utilisé pour évaluer et tester le niveau de participation citoyenne à la gouvernance et à l'aménagement urbains en utilisant les critères suivants:

- Existence de structures pour la participation de manière directe, régulière et démocratique de la société civile, à l'aménagement des territoires urbains, y compris la conception et la rédaction des contrats
- Existence de structures pour la participation de manière directe, régulière et démocratique de la société civile à la prise de décision sur le budget urbain local

- Existence de structures pour la participation de manière directe, régulière et démocratique de la société civile à l'évaluation de performances en relation avec l'aménagement des territoires urbains
- Existence de structures qui favorisent la participation des femmes, des jeunes hommes et femmes et / ou d'autres groupes marginalisés

Il est à noter que la sélection des villes dans lesquelles l'évaluation sera réalisée peut être déterminée à l'aide de la méthode de l'échantillon national des villes. L'approche aidera à établir un échantillon de villes en utilisant des méthodologies statistiques et scientifiques robustes reposant sur plusieurs critères / caractéristiques spécifiques à une ville qui capturent les contextes spécifiques des pays, en veillant à ce que l'échantillon soit représentatif du territoire, de la géographie, de la taille et de l'histoire d'un pays donné, etc.

Les évaluateurs donneront une note à chacune des questions selon l'échelle de Likert ci-dessous, classées comme suit:

	1. En total désaccord	2. En désaccord	3. En Accord	4. Tout a fait d'accord
Aménagement urbain				
1. a) Existe-t-il des structures pour la participation directe de la société civile à l'aménagement des territoires urbains, y compris lors de la conception et de la rédaction des contrats ?				
1. b) Existe-t-il des structures pour la participation régulière de la société à l'aménagement des territoires urbains, y compris lors de la conception et de la rédaction des contrats ?				
1. c) Existe-t-il des structures pour la participation démocratique de la société civile à l'aménagement des territoires urbains, y compris lors de la conception et de la rédaction des contrats ?				

	1. En total désaccord	2.En désaccord	3.En Accord	4. Tout a fait d'accord
Prise de décision sur le budget urbain				
2. a) Existe-t-il des structures pour la participation directe de la société civile dans la prise de décision concernant le budget urbain ?				
2. b) Existe-t-il des structures pour la participation régulière de la société civile dans la prise de décision concernant le budget urbain ?				
2. c) Existe-t-il des structures pour la participation démocratique de la société civile dans la prise de décision concernant le budget urbain ?				
Évaluation et retours sur les performances de la gestion urbaine				
3. a) Existe-t-il des structures pour la participation directe de la société civile à l'évaluation de performance en matière d'aménagement des territoires urbains ?				
3. b) Existe-t-il des structures pour la participation régulière de la société civile à l'évaluation de la performance en matière d'aménagement des territoires urbains ?				
3. c) Existe-t-il des structures pour la participation démocratique de la société civile à l'évaluation de performance en matière de l'aménagement des territoires urbains ?				

	1. En total désaccord	2.En désaccord	3.En Accord	4. Tout a fait d'accord
Participation des groupes marginalisés				
4. a) Ces structures permettent-elles et favorisent-elles la participation de différents groupes de femmes ?				
4. b) Ces structures permettent-elles et favorisent-elles la participation des jeunes hommes et femmes âgés de 15 à 24 ans ?				
4. c) Ces structures permettent-elles et favorisent-elles la participation des hommes et des femmes âgés ?				
4. d) Ces structures qui permettent et favorisent la participation de groupes de femmes et d'hommes aux revenus faibles ?				
4. e) Ces structures permettent-elles et favorisent-elles la participation des femmes et des hommes handicapés ?				
4. f) Ces structures permettent-elles et favorisent-elles la participation des enfants de moins de 15 ans ?				
4. g) Ces structures permettent-elles et favorisent-elles la participation d'autres groupes marginalisés? Y compris, mais sans s'y limiter aux minorités ethniques, religieuses, raciales, sexuelles et aux identités liées au genre.				
5. a) Ces structures sont-elles ouvertes et accessibles à tous?				
5. b) Ces structures sont-elles transparentes, avec un processus et un suivi clairs ?				

Pour chaque ville, une fois que chacune des 4 catégories a été évaluée comme indiqué dans le tableau ci-dessus, le score final sera calculé en faisant la moyenne des scores des évaluateurs.

Question 1: Aménagement urbain

	Évaluateur (1)	Évaluateur (2)	Évaluateur (3)	Évaluateur (4)	Évaluateur (5)	Moyenne générale
1. a) Existe-t-il des structures de la société civile qui participent de manière directe à l'aménagement des territoires urbains, y compris la conception et la rédaction des contrats	X_1	X_2	X_3	X_4	X_5	$Q_{x1} = (X_1 + \dots + X_5) / 5$
1. b) Existe-t-il des structures de la société civile qui participent régulièrement à l'aménagement des territoires urbains, y compris la conception et la rédaction des contrats?	Y_1	Y_2	Y_3	Y_4	Y_5	$Q_{y1} = (Y_1 + \dots + Y_5) / 5$
1. c) Existe-t-il des structures de la société civile qui participent à l'aménagement des territoires urbains, y compris la conception et la rédaction des contrats et qui sont démocratiques ?	Z_1	Z_2	Z_3	Z_4	Z_5	$Q_{z1} = (Z_1 + \dots + Z_5) / 5$

Pour la question 1, le score final de l'évaluation est calculé comme suit:

$$B1 = (Q_{x1} + Q_{y1} + Q_{z1}) / 3$$

Question 2: Prise de décision sur le budget urbain

	Évaluateur (1)	Évaluateur (2)	Évaluateur (3)	Évaluateur (4)	Évaluateur (5)	Moyenne générale
2. a) Existe-t-il des structures de la société civile qui participent de manière directe à l'aménagement des territoires urbains, y compris lors de la conception et de la prise de décision ?	X_1	X_2	X_3	X_4	X_5	$Q_{x2} = (X1 + \dots + X5) / 5$
2. b) Existe-t-il des structures de la société civile qui participent à l'aménagement des territoires urbains, y compris lors de la conception et de la prise de décision ?	Y_1	Y_2	Y_3	Y_4	Y_5	$Q_{y2} = (Y1 + \dots + Y5) / 5$
2. c) Existe-t-il des structures de la société civile qui participent à l'aménagement des territoires urbains, y compris lors de la conception et de la prise de décision et qui sont démocratiques?	Z_1	Z_2	Z_3	Z_4	Z_5	$Q_{z2} = (Z1 + \dots + Z5) / 5$

Pour la question 2, le score final de l'évaluation est calculé comme suit:

$$B2 = (Q_{x2} + Q_{y2} + Q_{z2}) / 3.$$

Question 3: Évaluation et retours sur les performances de la gestion urbaine

	Évaluateur (1)	Évaluateur (2)	Évaluateur (3)	Évaluateur (4)	Évaluateur (5)	Moyenne générale
3. a) Existe-t-il des structures de la société civile qui produisent des rapports pour partager leur expérience en matière d'aménagement des territoires urbains ?	X_1	X_2	X_3	X_4	X_5	$Q_{x3} = (X1+...+X5)/5$
3. b) Existe-t-il des structures de la société civile qui partagent constamment d'expérience sur leur performance en matière de l'aménagement des territoires urbains?	Y_1	Y_2	Y_3	Y_4	Y_5	$Q_{y3} = (Y1+...+Y5)/5$
3. c) Existe-t-il des plateformes de la société civile qui font le partage d'expérience sur leur performance en de l'aménagement des territoires urbains qui sont démocratiques?	Z_1	Z_2	Z_3	Z_4	Z_5	$Q_{z3} = (Z1+...+Z5)/5$

Pour la question 3, le score final de l'évaluation est calculé comme suit:

$$B3 = (Q_{x3} + Q_{y3} + Q_{z3}) / 3$$

Question 4: Participation des groupes marginalisés

	Évaluateur (1)	Évaluateur (2)	Évaluateur (3)	Évaluateur (4)	Évaluateur (5)	Moyenne générale
4. a) Ces structures permettent et favorisent-elles la participation de différents groupes de femmes?	X_1	X_2	X_3	X_4	X_5	$Q_{X4}=(X1+...+X5)/5$
4. b) Ces structures permettent-elles et favorisent-elles la participation des jeunes hommes et femmes âgés de 15 à 24 ans?	Y_1	Y_2	Y_3	Y_4	Y_5	$Q_{Y4}=(Y1+...+Y5)/5$
4. c) Ces structures favorisent-elle la participation des hommes et des femmes âgés?	Z_1	Z_2	Z_3	Z_4	Z_5	$Q_{Z4}=(Z1+...+Z5)/5$
4. d) Ces structures permettent et favorisent-elles la participation de groupes de femmes et d'hommes à faible revenu?	U_1	U_2	U_3	U_4	U_5	$Q_{U4}=(U1+...+U5)/5$
4. e) Ces structures permettent et favorisent-elles la participation des femmes et des hommes handicapés ?	V_1	V_2	V_3	V_4	V_5	$Q_{V4}=(V1+...+V5)/5$
4. f) Est-ce que les structures permettent et favorisent-elles la participation des enfants de moins de 15 ans?	W_1	W_2	W_3	W_4	W_5	$Q_{W4}=(W1+...+W5)/5$
4. g) Ces organisations permettent et favorisent-elles la participation d'autres groupes marginalisés? Y compris, mais sans s'y limiter aux minorités ethniques, religieuses, raciales, sexuelles et aux identités liées au genre..	T_1	T_2	T_3	T_4	T_5	$Q_{T4}=(T1+...+ T5)/5$

Pour la question 4, le score final de l'évaluation est calculé comme suit:

$$B4=(Q_{X4} + Q_{Y4} + Q_{Z4} + Q_{U4} + Q_{V4} + Q_{W4} + Q_{T4})/7,$$

Une fois que les valeurs de B (i) sont calculées pour les 4 questions, le score global final de l'évaluation est calculé comme suit:

$$B = (B1 + B2 + B3 + B4) / 4$$

Pour déterminer la proportion de villes avec une structure de participation directe de la société civile à la planification et à la gestion urbaines qui fonctionne de manière régulière et démocratique, un point médian sur l'échelle de Likert de 2,5 sera utilisé. La valeur de l'indicateur est la proportion de villes dont le score global est supérieur au point médian.

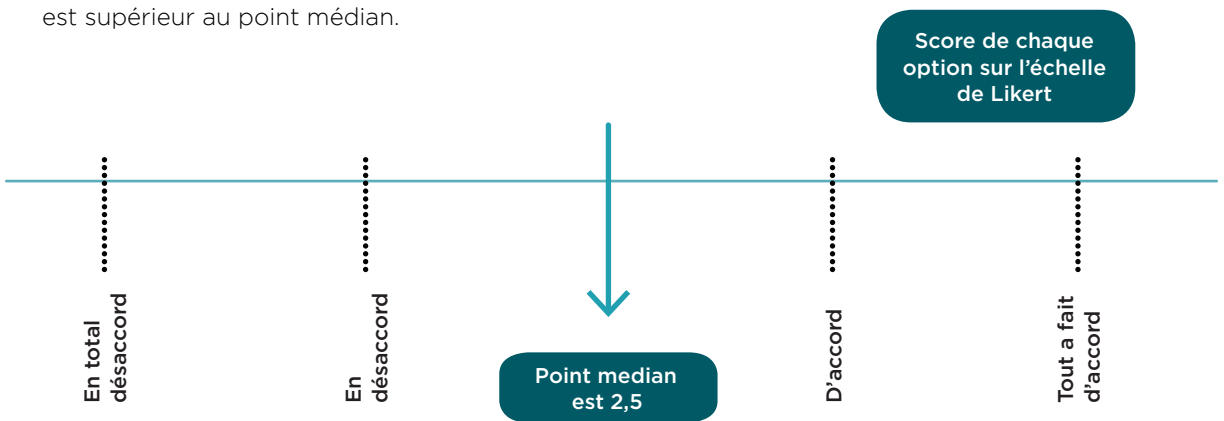
En conséquence, si nous avons N villes sélectionnées pour l'évaluation dans un pays donné et n est le nombre de villes dont les scores sont supérieurs au point médian, la valeur de l'indicateur sera calculée comme suit:

$$\text{Valeur de l'indicateur} = n/N$$

Où:

n = Nombre de villes avec des scores supérieurs au point médian

N = Nombre total de villes sélectionnées pour l'évaluation dans le pays



Exemple de calcul et d'interprétation

Considérons un pays X avec 3 villes (A, B et C) sélectionnées pour l'évaluation.

Pour la question 1, les scores sont calculés pour les villes A, B et C comme ci-dessous :

	Évaluateur (1)	Évaluateur (2)	Évaluateur (3)	Évaluateur (4)	Évaluateur (5)	Moyenne générale
1. a) Existe-t-il des plateformes de la société civile qui participent de manière directe à l'aménagement des territoires urbains, y compris	3	2	3	2	2	12/5=2.4

	Évaluateur (1)	Évaluateur (2)	Évaluateur (3)	Évaluateur (4)	Évaluateur (5)	Moyenne générale
1. b) Existe-t-il des plateformes de la société civile qui participent à l'aménagement des territoires urbains, y compris la conception et la rédaction des contrats et qui sont régulières?	1	3	2	2	2	10/5=2
1. c) Existe-t-il des plateformes de la société civile qui participent à l'aménagement des territoires urbains, y compris la conception et la rédaction des contrats et qui sont démocratiques?	3	2	3	2	1	11/5=2.2

La valeur du score pour la Question 1 est:

$$B1 = (Q_{x1} + Q_{y1} + Q_{z1})/3$$

$$B1 = (2.4 + 2 + 2.2)/3$$

$$B1 = 6.6/3$$

$$B1 = 2.2$$

Le calcul du tableau ci-dessus est appliqué pour obtenir les notes finales des questions 2 à 4 pour chaque ville; et en utilisant la formule ci-dessous, le score final final est calculé pour chaque ville:

$$B = (B1 + B2 + B3 + B4)/4$$

Le tableau ci-dessous montre les scores finaux pour toutes les questions (1 à 4) et les scores finaux pour chaque ville du pays X.

Questions	Ville A	Ville B	Ville C
B1	2.2	3.5	4
B2	3	4	2
B3	2	3	2.5
B4	1.5	2	3.5
Score total	2.2	3.1	3.0

Dans cet exemple, seules deux villes sur trois se situent au-dessus du point médian (2,5), à savoir les villes B et C. Par conséquent, la proportion de villes du pays X dotées d'une structure de participation directe de la société civile à la planification et à la gestion urbaines qui fonctionne régulièrement et démocratiquement est calculée comme suit:

$$2/3 = 0.67 \text{ or } 67\%$$

En conclusion, 67% des villes du pays X ont une structure de participation directe de la société civile à la planification et à la gestion urbaines qui fonctionne de manière régulière et démocratique.

4.

LIMITES GÉNÉRALES

- i. L'indicateur d'évaluation est le niveau de participation basé sur la perception des représentants informés des villes et pourrait ne pas être comparable entre différentes villes. Les aspects culturels peuvent influencer les perceptions de ces représentants.
- ii. L'intitulé de la cible est également un défi car certains des concepts tels que «régulièrement» et «démocratiquement» peuvent faire l'objet d'une définition subjective. Il est nécessaire d'avoir une définition concrète de l'indicateur pour éviter toute ambiguïté.
- iii. Les pays ont des perceptions différentes de la participation de la société civile à la planification et à la gestion urbaines. Cela conduit à un manque d'uniformité à l'échelle mondiale dans la collecte et le traitement des données.
- iv. Les citoyens ne sont généralement pas impliqués dans le processus de gouvernance et d'aménagement urbains et, par conséquent, leur inclusion n'est pas garantie tout au long du processus.
- v. Le niveau et la diversité de la coopération en matière d'aménagement/ budgétisation urbaine et de passation de marchés est trop large et devrait donc être réduits en composantes spécifiques ou être modifié.

5.

RÉFÉRENCES

1. Ziari Keramat Allah, Nikpay Vahid, Hosseini Ali. (2013). Measuring The Level of Public Participation in Urban Management Based On The Urban Good Governing Pattern: A Case Study Of Yasouj. Housing and Rural Environment – Spring 2013, Volume 32, Number 141; Page(S) 69 To 86.

Liens URL

1. UN HABITAT. “Gender mainstreaming in local authorities Best Practices.” N.p., 2008. Web. <http://www.un.org/womenwatch/ianwge/member_publications/gender_mainstreaming_in_local_authorities.pdf>.
2. UN HABITAT. “Habitat III - New Urban Agenda.” NEW URBAN AGENDA (2016): Web.<<https://www2.habitat3.org/bitcache/97ced11dcecef85d41f74043195e5472836f6291?vid=588897&disposition=inline&op=view>>.
3. The Theory of Citizen Involvement.” The Theory of Citizen Involvement. N.p., 2003. Web. <<http://pages.uoregon.edu/rgp/PPPM613/class10theory.htm>>.

6.

FOIRES AUX QUESTIONS (FAQS)

1. Quels sont les avantages du budget participatif (BP) pour la ville et ses citoyens ?

Réponse: La plupart des chercheurs et des participants sur le BP sont d'accord sur le fait que l'un de ses avantages le plus important est l'approfondissement de l'exercice de la démocratie, à travers le dialogue des autorités publiques avec leurs citoyens. Un autre avantage est que les BP rendent l'État responsable devant ses citoyens et contribuent à la modernisation de la gestion publique.

2. Quels sont les avantages de la participation directe ?

Réponse: La participation directe est un moyen de s'assurer que les citoyens ont une voix qui compte dans la prise de décisions publiques.

3. Quel est le rôle de la société civile dans le développement urbain ?

Réponse: L'engagement et la participation de la société civile dans les projets de développement urbain sont un gage pour leur réussite. Reconnaître le rôle de premier plan des gouvernements nationaux, le cas échéant, dans la définition et la mise en œuvre de politiques et législations urbaines inclusives et efficaces pour le développement urbain durable ainsi que les contributions tout aussi importantes des gouvernements infranationaux et locaux, la société civile et autres parties prenantes pertinentes, d'une manière transparente et responsable.

Une participation et une collaboration efficaces devraient être encouragées parmi les parties prenantes, y compris la société civile, les femmes, les organisations représentant les jeunes et les personnes handicapées afin d'identifier les opportunités de développement économique urbain, identifier et les défis existants et futurs à relever.



ONU  HABITAT

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LES
ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

P. O. BOX, 30030. NAIROBI, 00100 KENYA

www.unhabitat.org